

**2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 28 février 2023, 19 h**
Centre de loisirs Saint-Mathieu
1000, rue de Bar-le-Duc

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Administratrice
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Richard Lavigne	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur

7 citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Jean-François Ross demande l'ajout du sujet «Fête des neiges à Ste-Geneviève» au point *Divers*. M^{me} Suzie Beaulieu demande l'ajout des points «table de concertation vélo» et «balade à vélo» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2022 et du 24 janvier 2023	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 05
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Demande d'opinion au Conseil de quartier sur les actions proposées par la Ville dans le cadre de la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier	19 h 45
7. Présentation enquête « Réinventons la Place des Quatre- Bourgeois » par Mathieu Forget (Groupe Trudel)	20 h 00
8. Suivi des dossiers	20 h 40
• Projet de résolution concernant le déneigement de la piste cyclable du Versant Nord	
• Boîte de livres	
9. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	20 h 50
10. Fonctionnement	21 h 00
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
• Rapport annuel, états financiers, AGA	
• Conférence à l'AGA	
11. Divers	21 h 10
12. Levée de l'assemblée	21 h 20

RÉSOLUTION CQP-23-CA-06

Sur proposition de M. Richard Lavigne, appuyée par M. Jean-François Ross, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 22 NOVEMBRE 2022

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter à ce procès-verbal.

RÉSOLUTION CQP-23-CA-07

Sur proposition de M. Richard Lavigne, appuyée par M. Luc Santerre, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 22 novembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

RÉSOLUTION CQP-23-CA-08

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 24 janvier 2023 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau mentionne que la Ville a lancé plusieurs appels d'offre, notamment pour la réparation et le surfacage des rues. Pour le secteur du Plateau, il y en a eu pour le Chemin des Quatre-Bourgeois (entre la rue de l'Église et le boulevard Robert-Bourassa), ainsi que pour le Chemin Sainte-Foy (entre les boulevards Duplessis et Robert-Bourassa).

La conseillère indique que des travaux majeurs auront lieu sur le boulevard Laurier et plusieurs servitudes seront touchées, dont les artères entre la rue Gingras et le boulevard du Versant-Nord.

La qualité de l'air était au menu du dernier conseil municipal. La Ville a pris connaissance d'un rapport indépendant dénotant que l'usage de feux extérieurs a un impact sur qualité de l'air (notamment en ce qui a trait aux particules fines) et cause des désagréments à plusieurs citoyen.ne.s et/ou à leurs voisins. La Ville dispose de règlements qui impliquent le service des incendies, mais elle songe à mieux réglementer les feux extérieurs. L'avis de proposition qui a été déposé à cette intention a néanmoins été refusé au dernier conseil de ville.

La 12^e édition du défilé de la St-Patrick aura lieu le 25 mars et la Ville accueillera plusieurs groupes de musique, notamment de cornemuses, provenant de divers endroits, notamment Boston et Chicago.

M. David Weiser revient sur le succès qu'a connu la Fête des neiges au Parc Ste-Geneviève.

6. DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER SUR LES ACTIONS PROPOSEES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE DE RÉVISION DES PRATIQUES ET DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

M. Dave Gagnon Pelletier revient sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier suite à la séance d'informations qui s'est tenue le 1^{er} décembre dernier, concernant la priorisation de certaines idées pour les Conseils de quartier.

À l'aide d'un support visuel, le Conseil passe en revue le document résumé des pistes d'actions proposées :

- Favoriser la collaboration avec l'administration municipale
- Mobilisation et soutien aux administrateurs (budget de fonctionnement, formation, plateforme numérique, collaboration entre les Conseils)
- Révision des règlements actuels (tenue des réunions en mode virtuel et hybride, maintenir la parité hommes-femmes, code d'éthique)
- Projets d'initiative (subventions, accompagnement par la Ville)
- Outils et pratiques de communication (actualisation de l'image de marque des Conseils, support communicationnel et graphique)

M. Dave Gagnon Pelletier fait un tour de table avec les commentaires et les opinions des membres. *Voir annexe 1*

RÉSOLUTION CQP-23-CA-09

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu d'appuyer la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité

7. PRÉSENTATION ENQUÊTE « RÉINVENTONS LA PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS » PAR M. MATHIEU FORGET (GROUPE TRUDEL)

M. Dave Gagnon Pelletier introduit l'initiative du groupe Trudel, qui souhaite présenter les résultats d'une consultation qu'il a fait en 2020-2021 au sujet de la requalification de la Place des Quatre-Bourgeois. M. Dave Gagnon Pelletier souligne que :

la présentation de monsieur Forget est à l'initiative du promoteur qui a sollicité le temps du Conseil de quartier afin de lui présenter un projet.

À ce jour, ce projet n'a pas fait l'objet d'une analyse ou de quelque positionnement urbanistique de l'administration ou des autorités de la Ville.

Sa démarche en amont est une excellente idée pour leur permettre de mieux comprendre le contexte, se doter de points de vue complémentaires aux logiques économiques du projet pour une implantation plus harmonieuse auprès de ses voisins.

Mais en aucun cas le public ou les administrateurs ne peuvent y voir une activité de participation publique au sens où le RVQ 2705 , soit la politique de participation de la Ville ([RVQ.2705](#)) l'entend, soit: ***La participation publique est l'ensemble des mesures et des activités mises en place par la Ville pour prendre en compte les préoccupations, les besoins et les valeurs de la population dans sa prise de décision pour certains projets.***

Lorsque ce projet aura fait l'objet d'une demande formelle à la Ville, les processus décisionnels et consultatifs normaux de la Ville permettront ainsi de revenir vous consulter sur les demandes du requérant en regard de son projet de même que chercher l'opinion des administratrices et administrateurs du conseil de quartier. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.

M. Mathieu Forget commence avec la présentation de l'initiative, qui est née suite à la constatation que l'usage et la fréquentation des centres commerciaux ont évolué depuis les dernières années. Cette tendance s'est vue exacerbée par la pandémie, qui a grandement modifié les habitudes des consommateurs, telles que la montée des achats à distance.

Comme Trudel Alliance souhaitait travailler en amont avec les citoyens, le groupe est entré en contact avec les citoyens, les commerçants, les organisations communautaires et les autres parties prenantes dans le but de connaître leurs idées, leur vision et leurs questions.

M. Mathieu Forget partage les moyens par lesquels le groupe a fait ses communications (site web, médias sociaux, publipostage, entrevues, rencontres) et a pu obtenir la réceptivité face au projet. Il partage les statistiques du client-type, un diagramme illustrant la diversification de la clientèle, les commerces-phares du centre commercial et le portrait du milieu de vie actuel.

Il présente ensuite les principaux enjeux du projet : le visuel, la réduction du mail, l'augmentation de la clientèle, la nouvelle clientèle (pour les commerçants), le stationnement, la perte de commerces, l'accès avec différents modes de transports, les communications avec le propriétaire (pour les commerçants) et les inconvénients des travaux.

Il termine avec les conclusions et les priorités : l'ouverture du milieu à un investissement important sur ce site ; la confiance manifestée à l'endroit de Trudel Alliance ; une certaine vigilance par rapport à la réception du Plan directeur et à la mixité ainsi que des conditions de succès liées à une implication auprès de la communauté, son intégration à Place Quatre-Bourgeois et le maintien des relations et de l'écoute avec les commerçants.

Une période de questions et de commentaires avec l'assemblée s'ensuit.

M. Dave Gagnon Pelletier fait part qu'il y aura une consultation publique officielle lorsqu'il y aura dépôt officiel du projet aux autorités municipales.

8. SUIVI DES DOSSIERS

8.1 Projet de résolution concernant le déneigement de la piste cyclable du Versant Nord

M^{me} Suzie Beaulieu introduit les résolutions que M. Denis Roy, représentant du quartier à la Table de concertation vélo, a préparées.

Entretien du réseau cyclable du quartier du Plateau

RÉSOLUTION CQP-23-CA-10

Considérant que la ville de Québec, dans sa Vision de la mobilité active 2023-2027, désire que la mobilité active, comprenant les déplacements des piétons et des cyclistes, soit de plus en plus facile, efficace et sécuritaire;

Considérant que la Ville désire que ses aménagements cyclables soient sécuritaires par ses types de marquage au sol et veut améliorer la signalisation d'orientation sur le réseau cyclable;

Considérant que la Ville veut améliorer la gestion des chantiers et des entraves pour diminuer les incidences sur les déplacements actifs et qu'en période de travaux, les zones d'intervention tiennent compte de la réalité de ces déplacements afin d'éviter les inconforts, les risques et les détours;

Considérant l'état de vétusté du réseau cyclable existant dans le quartier du Plateau;

PROJET DE RÉSOLUTION :

Le Conseil de Quartier du Plateau demande à la Ville de Québec de prévoir la réalisation, dès le début de la période d'utilisation de son réseau cyclable, des travaux de nettoyage et d'entretien de ce réseau :

- notamment par une inspection systématique des infrastructures et de la signalisation sur ce réseau;
- par la réparation des fissures, craquelures, bosses, dépressions, changements de niveaux, et l'enfoncement des grilles de drainage et de trous d'hommes;
- par la remise à neuf du marquage au sol de l'ensemble du réseau cyclable, soit les bandes, lignes, arrêts et pictogrammes sur les pistes en sites propres et sur rues (chaussées désignées, bandes cyclables et pistes cyclables sur rues);
- par la vérification et la mise en place de la signalisation favorisant la sécurité et l'orientation des usagers;
- par la mise en œuvre de travaux d'entretien paysager visant à dégager les obstacles nuisant à la sécurité et visibilité des usagers sur le réseau, notamment en élaguant les

branches des arbres et arbustes nuisibles et qui empiètent dans les chaussées du réseau cyclable ou qui nuisent à la visibilité des usagers;

- par une gestion proactive de tous ses chantiers de construction ou des chantiers de ses mandataires pouvant affecter des parties du réseau cyclable, pour faire en sorte que ces chantiers ne soient pas des entraves ou n'aient d'effets négatifs sur les déplacements et, qu'en période de travaux, des mesures palliatives permettent d'éviter les inconforts, les risques et les détours, en mettant en place les aménagements et la signalisation appropriés, avant et pendant les travaux de construction.

Proposée par, M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Carol Létourneau

Adoptée à l'unanimité

Déneigement de la piste cyclable du boulevard du Versant Nord 2023-2024 et suivantes

RÉSOLUTION CQP-23-CA-11

Considérant que la Vision de la mobilité active 2023-2027 proposée par la Ville de Québec fait état du fort potentiel de déplacement actif dans le quartier Du Plateau;

Considérant que la Ville veut développer le réseau cyclable en fonction des lieux d'intérêt propres à chaque quartier et qu'elle voudrait que ce réseau soit accessible tous les jours de l'année, en été comme en hiver;

Considérant que la Ville souhaite que les utilisateurs du réseau cyclable, cyclistes et piétons puissent se déplacer de façon efficace de jour comme de nuit, 24 h / 24, sept jours par semaine, pendant les quatre saisons;

Considérant que la pratique du vélo quatre saisons est grandissante à Québec et particulièrement la pratique du vélo hivernal;

Considérant que dans la Ville, il y a actuellement près de 108 km de voies cyclables qui sont déneigées ou damées, que 9,7 km de pistes déneigées ont été ajoutées en 2022-2023 et que la Ville entend continuer à augmenter la disponibilité des distances utilisables en période hivernale;

PROJET DE RÉSOLUTION :

Le Conseil de Quartier du Plateau demande à la Ville de Québec de prévoir le déneigement de la piste cyclable protégée qui est située dans l'axe du boulevard du Versant-Nord, entre l'accès vis-à-vis l'avenue de Montbray à l'Est et le chemin Sainte-Foy à l'ouest, sur une distance approximative de 5,7 km, pour la période hivernale de l'année 2023-2024 et les années subséquentes.

Proposée par, M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M^{me} Maude Cossette-Bergeron

Adoptée à l'unanimité.

M. Denis Roy rajoute quelques précisions sur ce tronçon de piste cyclable qui traverse les trois quartiers de Pointe Sainte-Foy, Plateau et Cité-Universitaire.

8.2 Boîte à livres

M^{me} Maude Cossette-Bergeron partage aux membres le concept de boîtes de livres, où les citoyens s'échangent des livres par le biais de ces boîtes les protégeant des intempéries, tel qu'avec l'initiative Croque-Livres.

M. Richard Lavigne s'interroge sur l'entretien de la boîte, pour qu'il y ait un certain roulement de livres et que ça demeure intéressant pour les gens.

M^{me} Suzie Beaulieu suggère que le Marché public pourrait être un bon endroit pour installer une boîte, en faisant des démarches auprès de la coopérative du Marché public de Sainte-Foy.

M. Kévin Breault suggère que l'espace citoyen de Place Quatre-Bourgeois pourrait aussi être un bon endroit pour installer une boîte.

9. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Un citoyen se demande pourquoi l'avis de proposition fait à la Ville au sujet des feux extérieurs a été rejeté. M^{me} Anne Corriveau explique que la Ville a répondu que d'une part, le Service de protection contre l'incendie avait déjà mis en place une patrouille estivale de prévention concernant les feux extérieurs, qui devrait être reconduite au cours de l'été 2023. D'autre part, la Ville préfère pour le moment prioriser ses investissements dans la sensibilisation et l'éducation.

L'explication détaillée se trouve dans [le sommaire du Conseil de Ville Sommaire PQ2023-015](#).

10. FONCTIONNEMENT

10.1 Correspondance et information

Il n'y a pas d'intervention.

10.2 Trésorerie

M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 28 février 2023, il reste 178,50 \$ dans le compte du Conseil. Il a reçu le chèque de fonctionnement du Conseil de la part de la Ville, qu'il déposera sous peu dans le compte.

RÉSOLUTION CQP-23-CA-12

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 120\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Rapport annuel, états financiers et AGA

M. Nicolas Gagnon invite les membres du Conseil à penser ensemble à la rédaction du rapport annuel.

M. Luc Santerre a terminé les états financiers.

10.4 Conférence à l'assemblée générale annuelle

M. Kévin Breault s'est informé auprès de l'organisme Vivre en Ville, mais l'AGA ne serait pas l'occasion la plus efficace pour une telle conférence.

M. Jean-François Ross lance l'idée d'inviter les services de police et M^{me} Suzie Beaulieu suggère l'idée d'une conférence impliquant des gens de la diversité culturelle.

11. DIVERS

11.1 Activité balade à vélo

M^{me} Suzie Beaulieu mentionne que l'activité *Balade à vélo* sera de retour et elle est prévue pour le 28 mai prochain. Les Conseils de St-Louis et de Sillery seront également de la partie.

11.2 Table-vélo

M. Denis Roy a partagé un résumé de la dernière table de concertation vélo aux membres du Conseil et souligne qu'il envoie les grandes lignes des sujets abordés à notre administratrice M^{me} Suzie Beaulieu. Il fait mention de quelques points à l'assemblée :

- Relation cyclistes-tramway (idée de bordures qui pardonnent, intersections, signalisation)
- Réseau hivernal et déneigement inconstant des pistes
- Le mois du vélo en mai

Il invite les membres du Conseil à lui partager leurs préoccupations et suggestions en ce qui concerne le vélo et les voies cyclables.

11.3 Fête des neiges à Ste-Geneviève

À l'aide d'un support visuel, M. Jean-François Ross partage des photos fort éloquentes prises par M. Vincent Castonguay lors de la dernière Fête des neiges au Parc Ste-Geneviève.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée.

Il est 21 h 35.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire

Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier

Opinion du conseil de quartier : Plateau

Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) : En accord Partiellement en accord En désaccord
 Sans opinion Commentaires (s'il y a lieu) * :

Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) : En accord Partiellement en accord En désaccord
 Sans opinion Commentaires (s'il y a lieu) * :

Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :
 En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion
Commentaires (s'il y a lieu) * :

Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :
 En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion
Commentaires (s'il y a lieu) * :

Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) : En accord Partiellement en accord En désaccord
 Sans opinion Commentaires (s'il y a lieu) * :

Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu d'appuyer à l'unanimité la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

Signature de la présidence :

Date : 28 février 2023